

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	0
Quorum	5

SEANCE DU 24 JUIN 2021

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Françoise BENOIT, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER

Assistaient en outre : Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Céline RAYNAUD (Directrice du Pôle Gestion Locative et Relation Client), Madame Evelyne BRONNER (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Suzanne BROLLY et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

B/2021/022 : Strasbourg-Neuhof - 2-4 rue de Clairvivre (44 logements) et 1-3-5 rue de Clairvivre (30 logements). Démolition de 74 logements et mise en vacance volontaire. Autorisation de programme.

Il est décidé :

1. D'autoriser le programme de travaux de démolition de l'immeuble sis 2-4 rue de Clairvivre à Strasbourg (44 logements) et de l'immeuble sis 1-3-5 rue de Clairvivre à Strasbourg (30 logements).

Le prix de revient prévisionnel de l'opération de démolition de l'immeuble du 2-4 rue de Clairvivre s'élève à 1 394 827,45 € TTC (TVA 5,5 %).

Le prix de revient prévisionnel de l'opération de démolition de l'immeuble du 1-3-5 rue de Clairvivre s'élève à 1 059 677,78 € TTC (TVA 5,5 %).

2. D'autoriser la vacance des logements de ces deux immeubles dès lors qu'ils se libèrent.

3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Jean-Bernard DAMBIER
Pour extrait conforme